



VARAMBON

Bulletin municipal

Décembre 2020

GRANDEUR NATURE
Écoutons nos chasseurs



NATURA 2000



FICHES PRATIQUES



Sommaire

Décembre 2020

MOT DE MME LE MAIRE	Page 3
NOUVEAU CONSEIL	Page 4
COMMISSIONS	Page 6-7
GRANDEUR NATURE	Page 8
LES CHASSEURS	Page 9-11
NATURA 2000	Page 12-13
FICHES PRATIQUES	Page 14-15
ACADEMIE DE LA DOMBES	Page 15-16
Ecole	Page 17-20
Commission fleurissement	Page 21-22
Le Sou des écoles	Page 23-24
Les Amis du CCAS	Page 25-27
Le CMBA	Page 28-29
Comité d'Animations	Page 30
Etat Civil	Page 31
Ils nous soutiennent	Page 32-33

Ecole de Varambon

☎ : 04 74 39 08 74

Directrice : Priscilla ALONSO

Mairie

☎ : 04 74 39 10 60 / Fax : 04 74 39 16 40

mairie.varambon@wanadoo.fr

Permanence lundi de 14h00 à 17h00

vendredi de 13h30 à 17h00

Salle des fêtes

Renseignements, réservation
et tarifs auprès de la Mairie

Cinéma

Pour connaître les prochaines séances,
rendez-vous sur le site de mairie.

Ordures ménagères

Ramassage le mardi matin

Ramassage des sacs jaunes le jeudi matin tous les 15
jours les semaines paires

Sortir les sacs et les containers poubelle la veille au
soir.

Déchèteries

Été : du 1er avril au 31 octobre

Hiver : du 2 novembre au 31 mars

Poncin

Mardi, jeudi, samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h
(17h en hiver)

Jujurieux et Pont d'Ain

Vendredi de 14h à 18h (17h en hiver)

Mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et le 14h à
18h (17h en hiver)

Bulletin Municipal 2020—Directrice de publication Dominique GABASIO,

Création graphisme : Commission Communications, Photos Jean-Jacques BAILLY, Ecole A l'Ain Clair, Daniel MARTIN-FERRER libres de droits

Commission Communication : Daniel MARTIN-FERRER, Mireille BESSON, Anne CHOLVY, Christine SORNAY, Vincent ZWITERS

Edito de Madame le Maire ou la Maire (on peut dire les deux).



Au printemps, nous avons subi de plein fouet une crise majeure. Nous pensions avoir échappé au pire, hélas on ne sait plus. Il est encore impossible de mesurer totalement l'ampleur du choc sanitaire et des conséquences économiques à venir. Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et les agents du service public. Mes collègues élus que je remercie sincèrement ont fait face à toutes les contraintes pour assurer un maximum de sécurité, ceci malgré des directives de l'État difficiles à décoder avec des préconisations et de possibles allègements supportés par la responsabilité totale du maire. Le personnel municipal a collectivement eu un comportement exemplaire, ce qui s'est traduit par un engagement sans faille qui n'avait pour but que celui d'assurer ce service public qui fait que dans notre commune il fait bon vivre. Nous regrettons tous de n'avoir pu tenir les activités qui rythment notre village tout au long de l'année. Gardons intact l'espoir et l'optimisme afin que le virus et les risques soient rapidement derrière nous.

Mais il y a eu également des élections. Le taux d'abstention a été important sur tout le territoire et certains s'entendent à dire que les résultats auraient été autres dans des temps moins contrariés.

Notre liste a été élue totalement au 1^{er} tour et nous vous en remercions. Le conseil municipal s'adapte et fonctionne, les commissions sont formées, les groupes de travail se forment au fur et à mesure de l'émergence de projets. La population sera associée dans le cadre de dossier particulier et par secteur d'intervention. La communauté de communes est désormais également installée, vos élus y tiendront toute leur place. Les chantiers de cette mandature seront importants (aménagement de la sortie sud du village, suivie des travaux sur la rivière, engager la transition énergétique des bâtiments communaux...) et chacun devra s'investir. L'intérêt général sera la boussole de votre équipe municipale, et sa circulaire de campagne son fil conducteur.

Je vous assure de mon engagement sans faille et de ma volonté d'assurer pleinement la responsabilité qui m'a été confiée.

Même si cette fin d'année ne ressemblera à aucune autre (on l'espère) je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes et surtout prenez soin de vous et des vôtres

*Dominique GABASIO
Maire de VARAMBON*

Conseil Municipal.

Maire

Mme Dominique GABASJO

1er adjoint

Mr Daniel MARTIN-FERRER

2ème adjoint

Mme Mireille BESSON

3ème adjoint

M. Jean-Claude DURUAL

Conseillers

Mme Anne CHOLVY

Mme Elodie MELLET

Mme Christine SORNAY

Mme Audrey THOME

M. Henri de BOISSJEU

M. Patrick CHAFFANEL

M. Dorian DEBOURG

Mr Ignace Di FJLJPP0

M. Michel FLOQUET

M. Yves MOLTON

M. Vincent ZWITSERS



Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain

Mission de service public de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.

MISSIONS

✓ **Parcours contractualisés vers l'emploi et l'autonomie**
Ateliers collectifs innovants, valorisation des compétences

✓ **Partenariat et relations avec les entreprises**
Emploi, formation, découverte des métiers, acquisition de compétences, découverte des secteurs qui recrutent, aide à la création d'entreprise...

ACCOMPAGNEMENTS :

✓ **à l'accès aux droits sociaux et aux aides financières...** pour faciliter la définition et la réalisation du projet professionnel

✓ **à la formation**
Préparation aux concours, préqualifications, qualifications, aide à l'accès aux contrats en alternance et au retour en formation...

✓ **à l'emploi**
Ateliers de recherche, CV, lettres de motivation, coaching, partenariat avec les entreprises, mobilité internationale...

✓ **au logement**
Soutien pour un logement autonome, temporaire ou d'urgence, budget, aides diverses...

✓ **santé**
Accès au droit sécurité sociale et complémentaire, consultation gratuite de psychologue...

✓ **mobilité**
Point Information, recherche de moyens de locomotion (scooters, cartes illco solidaire), carte Pass Région...

Chaque année 2300 jeunes sont **ACCOMPAGNÉS DANS LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE et SOCIALE** par des professionnels et tout un réseau de partenaires, **AVEC DES RESULTATS !**

LAURÉATS DANS LA CATÉGORIE "PARTICIPATION COLLECTIVE"

Cette 2^{ème} catégorie était ouverte aux groupes composés de deux personnes ou plus, accompagnés par une structure associative du logement et/ou de la jeunesse.

1^{er} prix : prix "MACIF" : La Coloc' végétale et idéale

Projet réalisé par Damien Lacombe, Nyoungue Ngond et Céline Patin, accompagnés par la CLLAJ de la MLPA de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey.

A partager sur le net...



Permanences : Lagnieu, Loyettes, Serrières de Briord, Meximieux, Ambérieu-en-Bugey sur RV

Vous pouvez prendre RDV au **04 74 34 61 22** ou sur le site <https://mljbpa.goodbarber.app/>

GARANTIE JEUNES

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études et qui ont peu ou pas de revenu.

Ils sont accompagnés afin de leur permettre d'accéder à leur autonomie professionnelle en multipliant les expériences professionnelles et de bénéficier d'une aide financière (versement d'une allocation mensuelle sous réserve de respects des obligations du contrat).

SOUTIEN CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Mobilisation dans le cadre de "l'obligation de formation" : accueil sans rendez-vous des jeunes et leurs parents afin de prendre en considération les jeunes relevant de cette obligation, et de trouver une solution la plus adaptée à leur situation.

Programme "Avenir en main 16-18"

1/ Repérage des jeunes

2/ Actions de remobilisation et de rattachage

3/ Accompagnement et solutions.

COMMISSIONS

* les personnes dont les noms sont soulignés sont responsables de la commission.

CAO (Commission Appel d'Offres)

Présidente : Dominique Gabasio

Membres titulaires :

Daniel Martin-Ferrer

Christine Sornay

Mireille Besson

Membres suppléants :

Patrick Chaffanel

Henri De Boissieu

Jean-Claude Durual



Commission Finances

Dominique Gabasio

Henri De Boissieu

Daniel Martin-Ferrer

Mireille Besson

Jean-Claude Durual



Commission Personnel Communal

Dominique Gabasio

Ignace Di Filippo

Anne Cholvy

Mireille Besson

Commission Communication

Daniel Martin-Ferrer

Anne Cholvy

Vincent Zwitsers

Mireille Besson

Christine Sornay

Commission Urbanisme / PLU

Daniel Martin-Ferrer

Christine Sornay

Anne Cholvy

Patrick Chaffanel

Vincent Zwitsers

Dominique Gabasio

Dorian Debourg

Mireille Besson

Jean-Claude Durual



Affaires Scolaires

Dominique Gabasio

Audrey Thomé

Anne Cholvy

Ignace Di Filippo

Commission Travaux / Voierie / Sécurité

Jean-Claude Durual

Michel Floquet

Vincent Zwitsers

Dorian Debourg

Patrick Chaffanel

Yves Molton

Commission Environnement - Fleurissement

Jean-Claude Durual : Environnement

Elodie Mellet

Dorian Debourg

Membres extérieurs :

Gaëlle Bouvier

Gilles Gabasio

Lucien Pracht

Mireille Besson : Fleurissement

Henri De Boissieu

Michel Floquet

Pascale Pina

Pierre Oudot



Commission Cimetière

Michel Floquet

Ignace Di Filippo

Dominique Gabasio

Daniel Martin-Ferrer



GRANDEUR NATURE

"Et si, pour ce grand format, on faisait notre autocritique ?

Un grand nombre de philosophes et ethnologues semble considérer sérieusement la place des animaux dans notre quotidien.

Depuis l'antiquité les animaux ont tenus une place plus ou moins importante dans la vie courante. Ainsi ils étaient des dieux chez les égyptiens, puis étaient estimés comme des créatures maléfiques ou apportant le malheur dans les croyances du moyen-âge.

En 2015 le code civil est modifié dans le sens qu'un animal a le statut « d'être vivant doué de sensibilité », rappelons qu'avant cette loi, il était considéré comme un meuble... si! si!

Après s'être jugé comme le centre de la création, l'homme a pris conscience de l'importance de l'animal.

Selon l'ONU, près d'un million d'espèces sont menacées.

Mais ne voyons pas tout en noir (quoique), si on se tourne vers l'écologie, non, ce n'est pas un de ces trucs, dernier cri, dont il faut absolument parler dans les réunions pour se sentir moderne et impliqué ?

En sciences de l'environnement, l'écologie, c'est la science qui étudie les conditions de vie, ainsi que les relations entre les différents êtres vivants au sein d'un même environnement.

Chez nous cela comprend la faune (les animaux, les insectes, les oiseaux), la Flore (les petites plantes, la forêt), la rivière (l'Ain et tous ces poissons), et l'Homme.

Et oui, depuis la nuit des temps, l'Homme a voulu maîtriser la nature, la faire à son image. Et à force de l'appriivoiser, de la modeler, il a parfois créé des déséquilibres.

Mais il existe des solutions, à tous les niveaux, pour tenter de remettre en ordre tout ce petit bazar !

C'est pourquoi on vous explique comment, sur notre belle Commune de Varambon, différents acteurs s'y mettent, avec toute leur connaissance et leur amour de la nature. Laissons-leur la parole.

Écoutons nos Chasseurs

Tout individu peut-il chasser quand et où il le souhaite ?

NON !

Comment cela fonctionne ?

Pour chasser il faut passer l'examen du permis de chasser.

Une fois ce dernier en poche, il faut le valider annuellement par le règlement des diverses cotisations auprès de la Fédération Départementale des chasseurs « FDC01 ».

L'ensemble de la chasse est régi par des arrêtés Ministériels et Préfectoraux. De plus, la FDC 01 a, depuis quelques années, élaboré un schéma départemental de gestion reprenant plusieurs points, comme la gestion des espèces, les différents modes de chasse ou encore la sécurité.

Une fois le permis validé, le chasseur doit adhérer à une association communale de chasse ou une chasse privée qui détient le droit de chasse.

Comment cela fonctionne sur notre commune ?

A Varambon, l'Amicale chasse est une association « loi 1901 » déclarée en Préfecture depuis 1943. Elle se compose d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau, comme toute association.

Aujourd'hui, l'amicale est composée de 10 sociétaires et 6 invités à l'année. Les sociétaires sont des habitants de Varambon, tandis que les invités à l'année sont des chasseurs d'autres communes qui cherchent un territoire ; leur adhésion est soumise à l'approbation du Bureau. Chaque chasseur doit s'acquitter d'une cotisation en fonction de son statut.

L'amicale chasse adhère à la FDC01 afin d'obtenir un plan de chasse et l'appui technique et juridique nécessaire.

L'Amicale loue le droit de chasse aux différents propriétaires terriens, cela lui donne le droit de chasser sur ce territoire. Pour information, sur la commune de Varambon, il y a quatre détenteurs différents de droit de chasse. Notre territoire représente à ce jour 580 Ha composés à 95% de terrains privés, dont 2/3 de surfaces boisées. Les membres du Conseil d'Administration établissent un règlement intérieur fixant les modalités d'exercice de la chasse sur notre territoire.

A Varambon, nous exerçons deux types de chasse :

La chasse du petit gibier

Lièvre, Lapin, Faisan, Perdrix et oiseaux de passage, comme la Bécasse ou encore le Pigeon. Elle se pratique souvent seul, avec son chien en réalisant un parcours.



La chasse du grand gibier

Chevreuil et sanglier se chassent uniquement en battue.

Pour le chevreuil, nous avons un plan de chasse attribué par notre fédération, selon si l'espèce est en diminution, stabilisation ou augmentation sur notre territoire. Pour cela nous nous aidons de comptages, réalisés avec notre technicien.

Pour l'Amicale, nous avons, depuis de nombreuses années, diminué volontairement notre plan de chasse, car nous avons constaté une forte diminution du cheptel, suite à de la maladie et des collisions routières.

Pour le sanglier, la situation est plus délicate. Il prolifère très rapidement et n'a pas de prédateur naturel. Il cause également beaucoup de dégâts sur les cultures et les prairies de nos agriculteurs. Il faut savoir que les chasseurs sont tenus, réglementairement, de payer ces dégâts aux agriculteurs. *Pour information dans l'Ain en 2019, cela représentait 722 000 € !* Pour la chasse du sanglier, nous chassons avec nos voisins et amis chasseurs de Druillat, cela permet d'être plus cohérents en termes de territoire.

Comment se passe une battue ?

Le matin, certains chasseurs arpentent les différents secteurs afin de repérer les traces des animaux, c'est ce que l'on appelle « faire les pieds », l'objectif étant de localiser les animaux.

Une fois le compte-rendu des piéteurs réalisé en fin de matinée, le Président décide de faire une battue. Il informe alors ses chasseurs en leur donnant l'heure et le point de rendez-vous.

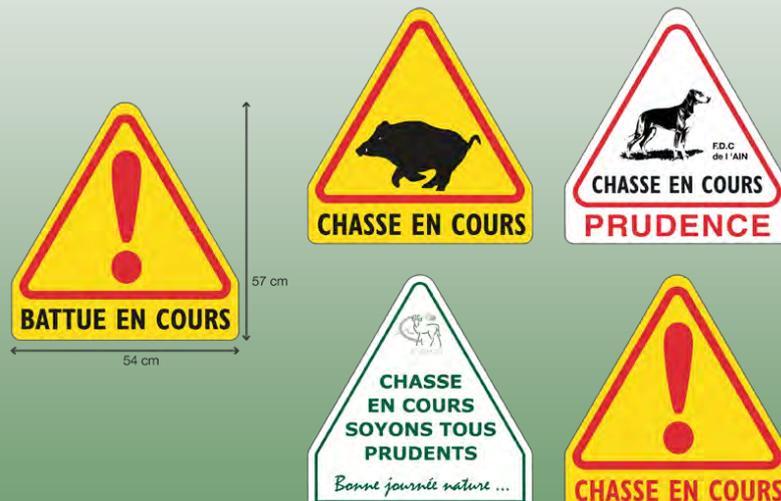
A 13h 30, chaque chasseur signe un carnet de battue. **Le Président ou le responsable de battue** organise les lignes de postes. Il donne les consignes de sécurité et de tir.

Ensuite les chasseurs sont postés par **un chef de ligne**. Ils n'ont pas le droit de bouger tant que la battue n'est pas terminée. Il y a également des **traqueurs**, qui sont des chasseurs qui lâchent leurs chiens pour faire partir les animaux.

L'ensemble des chasseurs, lors d'une battue, sont équipés de gilet et casquette orange fluo et d'une corne, c'est une obligation. Les vêtements fluo nous permettent d'être vus et de voir nos collègues (sécurité). La corne nous permet de communiquer entre nous. Par exemple un chasseur qui voit un sanglier va corner 3 coups pour en informer les autres.

Nous disposons également au préalable des panneaux, aux entrées des chemins ou aux bords des routes, où va se situer l'action de chasse, cela dans le but d'informer les autres utilisateurs de la nature.

Tout cela se passe durant la saison de chasse allant de la mi-août à la fin février, en règle générale.



Hors saison de chasse.

Pour notre association, l'activité continue en règle générales après la fin de saison. Nous enchaînons avec l'organisation de notre Ball Trap annuel.

S'en suit la pose de clôtures électriques autour des terres semées en maïs, afin de limiter les dégâts pour nos agriculteurs.

Nous réalisons divers aménagements pour la faune, comme des points d'eau, les inter-cultures mises en place par nos agriculteurs ou encore des aménagements pour améliorer la sécurité avec la mise en place de Mirador.

Mais le gros de notre travail en intersaison, tant sur le plan humain que financier, reste l'entretien des chemins. Nous entretenons les chemins et sentiers manuellement ou avec un broyeur. Cela nous permet, à nous chasseurs, mais aussi aux différents utilisateurs de la nature, de continuer à circuler dans nos forêts de façon agréable.



Tout au long de l'année, notre garde veille au respect des règles propres à notre passion, mais aussi aux respects des règles de bons sens et de bienveillance des autres utilisateurs de la nature, ceci afin de respecter la faune et la flore de notre belle commune.

En dehors de la saison de chasse pour certains d'entre nous, la semaine est rythmée par le piégeage.

En effet, ceux qui ont suivi une formation dans ce sens peuvent piéger certaines espèces classées comme nuisible : le renard par exemple. Les secteurs où se situe les pièges sont indiqués par des pancartes « zone piégée » avec un numéro d'agrément. Cela signifie qu'il faut éviter que les personnes et les animaux pénètrent dans cette zone.

D'ailleurs, certains habitants font appel à nos piégeurs lors d'attaque de volailles. N'hésitez pas, ils sont là aussi pour cela !

Lorsque je me balade, je m'interroge :

Pourquoi certains chemins sont fermés avec des chaînes ou barrières ?

Ce sont des chemins privés sur lesquels nous souhaitons limiter la circulation d'engins à moteur pour le bien-être de la faune.

Je vois des pancartes RESERVE DE CHASSE : qu'est-ce que cela signifie ?

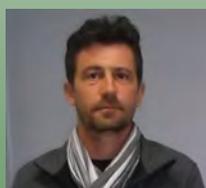
Les secteurs délimités par des pancartes « réserve » sont des lieux que l'Amicale a souhaité mettre en réserve, pour que les animaux aient un lieu de refuge et de reproduction. Cela signifie que la chasse est interdite dans cette enceinte.



Pour résumer :

Les chasseurs, au même titre que les agriculteurs, contribuent à l'entretien et l'aménagement du territoire qui nous entoure. Les promeneurs, ramasseurs de champignons ou encore les vététistes profitent également de ces espaces.

Nous avons la chance d'habiter à la campagne, dans un village comme le nôtre, à proximité de la nature. Nous pouvons tous cohabiter dans cet espace en respectant le droit à la propriété, la faune et la flore, mais surtout en se respectant les uns et les autres.



Pour l'Amicale Chasse de Varambon,
Le Président Sébastien Blatrix

A suivre ...

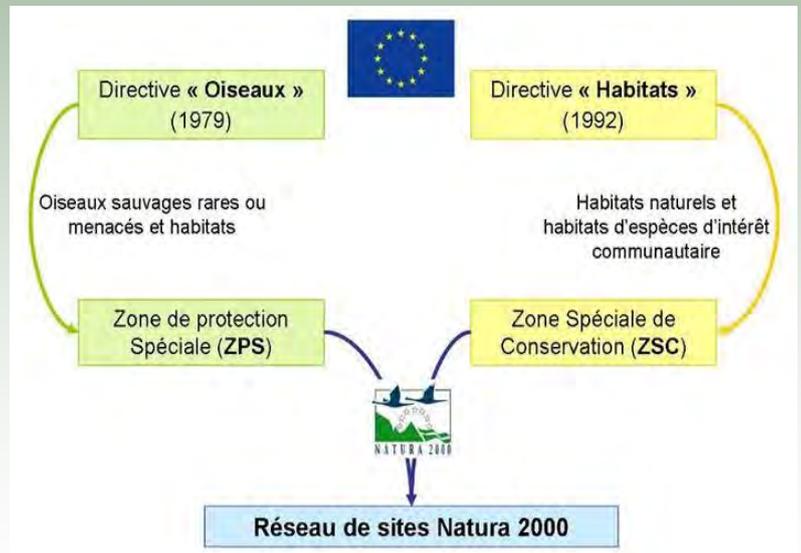
LE RÉSEAU NATURA 2000

Si vous ne le saviez pas, la Commune de Varambon participe au réseau Natura 2000.

ZONE NATURA 2000 ? Mais Kézako ? Non, ce n'est pas un bolide de série B des années 1970-80 (certains d'entre nous comprendront la référence...). Voici donc quelques explications :

Le réseau Natura 2000 est un dispositif de l'Union Européenne visant à préserver des espèces protégées et à conserver des milieux naturels, tout en tenant compte des activités humaines et des pratiques qui ont permis de les sauvegarder jusqu'à ce jour.

Il est mis en place en application des Directives « Oiseaux » et « Habitats » (datant de 1979 et 1992), et est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage, et des milieux naturels qu'ils abritent.



La structuration de ce réseau comprend :

Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurants sur la Directive « Oiseaux », qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;



Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) :

Elle vise à la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant sur les annexes de la Directive "Habitats".

Cette directive prévoit :

un régime de protection stricte pour les espèces d'intérêt communautaire,

une évaluation des incidences des projets de travaux ou d'aménagement au sein du réseau, afin d'éviter ou de réduire leurs impacts ;

une évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur l'ensemble des territoires nationaux de l'Union Européenne.

C'est le cas de la Commune de Varambon qui fait partie de la ZSC « Basse Vallée de l'Ain - Confluence Ain-Rhône » (voir carte ci-après) par Arrêté Ministériel du 20 novembre 2014.

Notre zone NATURA 2000 possède des milieux très variés : des eaux courantes (rivière), des milieux terrestres découverts en bordure de l'Ain (plages de graviers, vasières), la forêt proche de l'eau libre ou de la nappe phréatique, les landes et pelouses sèches plus ou moins arborées en bordure de rivière (Brotteaux).

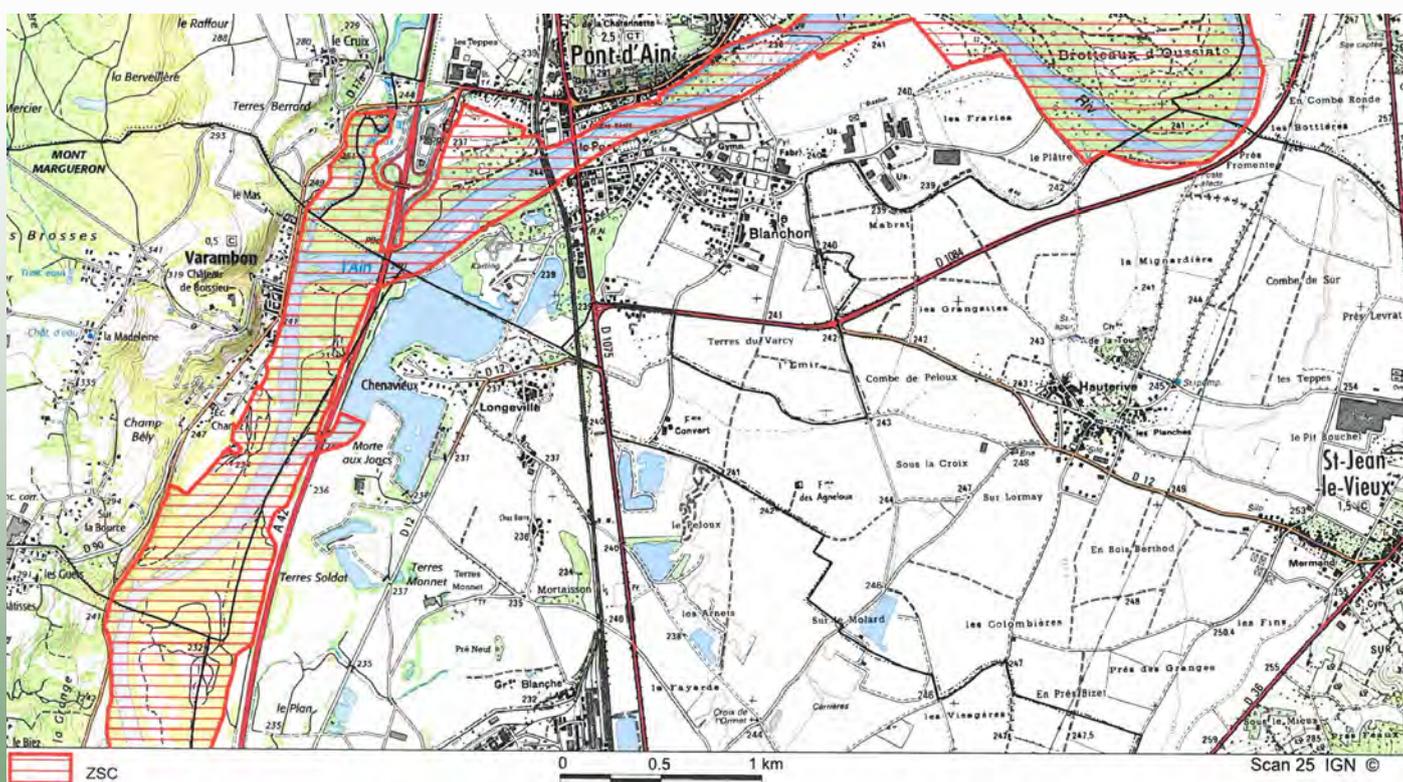
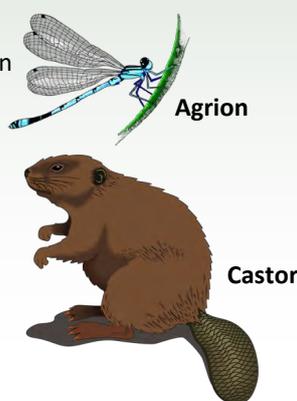
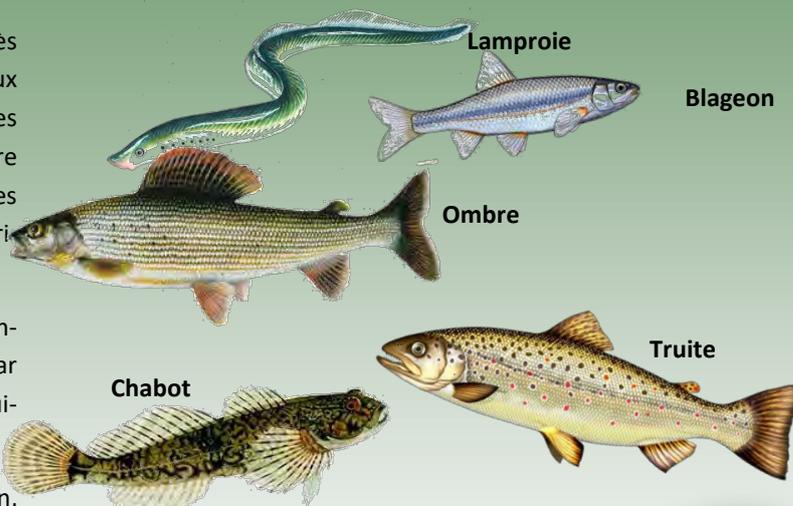
La juxtaposition de ces biotopes et leur qualité induisent une richesse biologique exceptionnelle car on peut notamment y observer les espèces suivantes :

Poissons : Lamproie de Planer, Chabot, Blageon, Truites, Ombre commun,

Invertébrés (insectes) : Lucane cerf-volant, Agrion de Mercure,

Mammifères : Castor, Loutre...,

et une quarantaine de plantes remarquables.





AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Fiche de comptage de l'Observatoire des oiseaux des jardins



Oiseaux des jardins



- ▶ Date d'observation : _____
- ▶ Durée : de ____ h à ____ h
- ▶ Pour chaque espèce, ne notez que le nombre maximal d'oiseaux observé en même temps.
- ▶ Saisissez vos observations sur : www.oiseauxdesjardins.fr

<p>Accenteur mouchet</p> 	<p>Moineau domestique</p> 	<p>Moineau friquet</p> 	<p>Bergeronnette grise</p> 	<p>Merle noir</p> 
<p>Mésange à longue queue</p> 	<p>Mésange bleue</p> 	<p>Mésange charbonnière</p> 	<p>Mésange nonnette</p> 	<p>Pinson des arbres</p> 
<p><input checked="" type="checkbox"/> Pinson du Nord</p> 	<p>Pouillot véloce</p> 	<p>Roitelet huppé</p> 	<p>Rougegorge familier</p> 	<p>Serin cini</p> 
<p>Tarin des aulnes</p> 	<p>Chardonneret élégant</p> 	<p>Verdier d'Europe</p> 	<p>Bruant jaune</p> 	<p>Bruant zizi</p> 
<p><input checked="" type="checkbox"/> Rougequeue à front blanc</p> 	<p>Rougequeue noir</p> 	<p>Linotte mélodieuse</p> 	<p>Autre espèce d'oiseau observée :</p> <p>NOM : _____</p>	<p>Autre espèce d'oiseau observée :</p> <p>NOM : _____</p>



Fiche de comptage de l'Observatoire des oiseaux des jardins

<p>Fauvette à tête noire</p> 	<p>Troglodyte mignon</p> 	<p>Sittelle torchepot</p> 	<p>Choucas des tours</p> 	<p>Cornille noire</p> 
<p>Etourneau sansonnet</p> 	<p>Geai des chênes</p> 	<p>Pie bavarde</p> 	<p>Gobemouche gris</p> 	<p>Grive draine</p> 
<p>Grive mauvis</p> 	<p>Grive musicienne</p> 	<p>Grosbec casse-noyau</p> 	<p>Hirondelle de fenêtre</p> 	<p>Hirondelle rustique</p> 
<p>Martinet noir</p> 	<p>Huppe fasciée</p> 	<p>Pic épeiche</p> 	<p>Pic épeichette</p> 	<p>Pic vert</p> 
<p>Grimpereau des jardins</p> 	<p>Pigeon biset</p> 	<p>Pigeon ramier</p> 	<p>Tourterelle turque</p> 	<p>Mésange huppée</p> 
<p>Mésange noire</p> 	<p>Bouvreuil pivoine</p> 	<p>Perruche à collier</p> 	<p>Epervier d'Europe</p> 	<p>Autre espèce d'oiseau observée :</p> <p>NOM :</p> <p>.....</p>

● : présent uniquement en période estivale ● : présent uniquement en période hivernale

Photos / illustrations : F. Desbordes

Avec le soutien de :



L'ACADEMIE DE LA DOMBES

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE SON TERRITOIRE DE REFERENCE

Les membres de l'académie de la Dombes avaient prévu de fêter le 40ème anniversaire de la fondation de leur association en organisant notamment un colloque et une journée festive. Les avatars de la situation les ont conduits à en décider autrement et n'ont permis que l'élaboration et la distribution de la revue Dombes n°42 bis consacrée à cette célébration.

L'Académie a en effet été fondée en 1980 à l'initiative de Ferdinand Breysse, son premier chancelier-président, et d'un groupe de personnes passionnées par la promotion d'une véritable culture singulière, dont les principales composantes sont la configuration territoriale, la géologie, l'histoire, le patrimoine, l'économie, le présent, les perspectives d'avenir du territoire dombiste. (voir la carte).

Pour contribuer à la défense et à la promotion de la Dombes, l'Académie édite une revue annuelle tirée à 9 000 exemplaires gratuits distribués dans chacune des 137 mairies, les offices de tourisme, les collèges et lycées de la Dombes. Les Varanbonnais peuvent ainsi entrer en possession de la revue annuelle n°42 en la sollicitant auprès des services de leur mairie. Des numéros bis et des numéros hors-série sont également édités en fonction de centres d'intérêt particuliers.

L'Académie organise également tout au long de l'année des conférences, des concerts, des concours des expositions, des sorties à caractère patrimoniale (patrimoine historique et architectural et patrimoine industriel pour lequel une ouverture culturelle est envisagée). A cet égard, il est possible de consulter les comptes rendus figurant dans la rubrique « Vie de l'Académie », dans chacune des revues.

Dans une perspective d'ouverture, des relations fructueuses ont été nouées avec l'académie de Villefranche et du Beaujolais pour la mise en place d'échanges et de sorties alternativement organisées en Dombes et dans le Beaujolais.

L'Association dispose, par ailleurs, d'un site internet qu'il est aisé de consulter à l'adresse suivante pour des informations relatives à la Dombes et à l'Académie : **academiedeladombes.fr**

Une page Facebook est également à la disposition des personnes intéressées.

L'académie de la Dombes souhaite donc associer harmonieusement tradition et modernité pour mieux promouvoir une véritable culture dombiste.

Récemment une réunion du Bureau s'est tenue à la Salle des fêtes de Varambon. Les membres présents ont été très sensibles à la qualité de l'accueil de Madame Dominique Gabasio, Maire, et de sa présentation de la Commune. Le présent texte a été rédigé à son aimable demande, pour une parution dans le prochain Bulletin municipal. Qu'elle en soit vivement remerciée !

Il est possible de devenir membre correspondant ou ami de l'Académie en s'adressant à son secrétaire général à l'adresse suivante : secretaire.general@academiedeladombes.fr

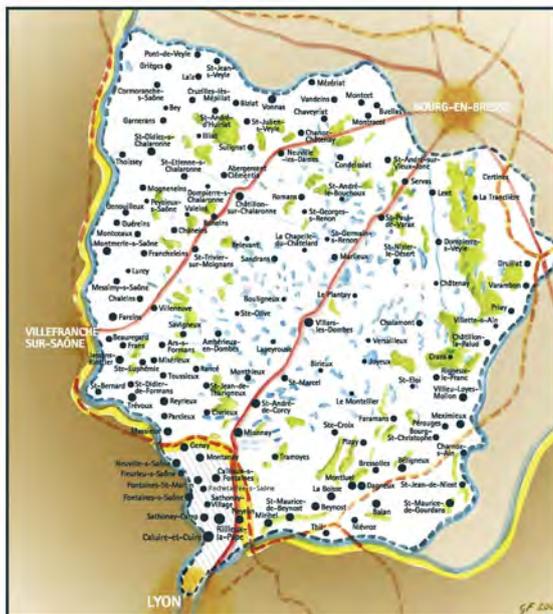
Les Varanbonnais, qui le désireraient, seront les bienvenus.

Il serait souhaitable qu'un article concernant le château ou l'église de Varambon puisse paraître dans une prochaine revue. Les personnes intéressées par sa rédaction peuvent demander des renseignements à l'adresse suivante : gcout@wanadoo.fr

Au plaisir de faire plus ample connaissance avec le village et ses habitants ...

Gilbert Couturier

Chancelier-président



Ecole primaire A l'Ain Clair

L'année scolaire 2019-2020 a été une année bien particulière pour les élèves de l'école !
Voici quelques-unes de nos activités de l'année.



Les Jeux Olympiques de VARAMBON !!!

Le jour de la rentrée, nous avons eu le droit à nouveau à une belle surprise comme chaque année : Une journée « Jeux Olympiques » !!



Accrobranche

Le vendredi de la première semaine de rentrée, nous avons passé la journée à l'accrobranche d'Ambérieu... Au menu : dépassement de soi, entraide et coopération.



Semaine du goût

Pour la semaine du goût, les maîtresses nous ont proposé une dégustation les yeux fermés. Nous avons pu goûter différents légumes et fruits.

Une expérience gustative parfois déroutante...



Rencontre musicale

Lundi 27 janvier, nous nous sommes rendus à Jujurieux pour une rencontre musicale avec d'autres écoles.

Nous avons présenté le travail que nous avons effectué avec notre musicienne intervenante Sophie depuis le début de l'année scolaire. Les autres classes nous ont également fait découvrir leur travail. Un beau moment de partage.



Ateliers de Noël



Comme chaque année, avant les vacances de Noël, les maitresses organisent des ateliers manuels autour du thème de Noël.

Une semaine bien remplie : des cartes de sapin en pliage, une marionnette du Père Noël, un mobile étoiles, un pixel art, une carte empreinte de pieds, un porte-clef en plastique fou, un cadre renne en graphisme....



Carnaval à l'école

Cette année, le thème était les Pays du Monde.

Nous avons pu voyager aux Etats-Unis, en Inde, en Espagne ou encore au Mexique !



USEP Escrime bouteille

La classe des Grands a participé à une matinée Escrime Bouteille à Poncin.

Une nouvelle activité proposée au sein de l'école.

Il y a 3 règles d'or à respecter :

- 1) Ne pas se faire mal.
- 2) Ne pas faire mal à l'autre.
- 3) Ne pas se laisser faire mal.

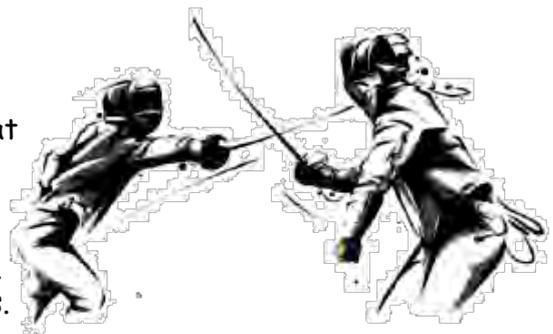
Nous nous affrontons un contre un dans des petits combats que l'on appelle des assauts et qui se déroulent dans des couloirs.

Pour marquer un point, il faut faire une touche avec le plat de la bouteille. On peut toucher uniquement le buste de son adversaire.

Les pieds doivent toujours être perpendiculaires, on ne doit pas courir, ni se retourner : on se déplace en marche avant ou en retraite. La main non armée reste dans le dos.

Au début de l'assaut, les tireurs se saluent : « Terre, ciel, menton, côté ».

Cette discipline sportive nous plaît énormément !



Fête du 100^{ème} jour d'école

Mercredi 19 février, la classe des Petits a fêté le 100^{ème} jour d'école.

Nous avons fait des activités autour du nombre 100 : fabrication d'une cravate 100, fabriquer des paquets de 100 objets et coloriage de 100 Elmer.

Nous avons terminé par un petit goûter.



Ecole à distance

Pendant le confinement de mars, nous avons pu relever des défis proposés par nos Maitresses. En voici quelques-uns.



Trouver des objets ronds.



Se déguiser en personnage historique



Faire une construction.

Mettre en scène une expression française : Les reconnaissez-vous ?



Getty challenge : recréer la composition d'un tableau célèbre avec les moyens du bord...



Le Docteur Gachet - Vincent VAN GOGH



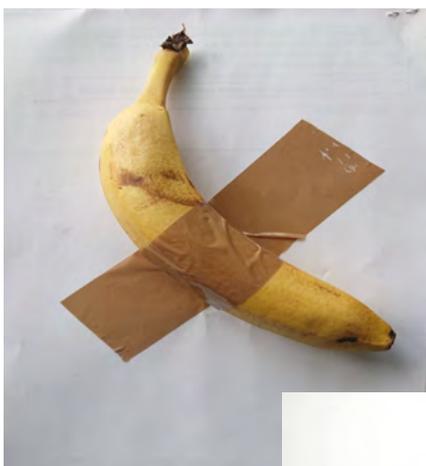
La princesse de Broglie - J.A.D. INGRES



La Dame à l'hermine - Léonard DE VINCI



Escapando de la critica - Père Borrell Del Caso



BRAVO



Comedian - M. CATTELAN



La Cène - Léonard De Vinci



Commission Fleurissement



Malgré le confinement, les fortes chaleurs et les restrictions d'eau, les membres de la Commission se sont efforcés de fleurir le village et le hameau de la Magdeleine.

Vous avez envie de participer à l'embellissement de notre commune ou tout simplement de votre quartier, vous pouvez rejoindre les membres de la commission.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Comme chaque année, l'équipe, composée d'élus et de non élus, s'emploie bénévolement à planter, à arroser et entretenir les pots, les jardinières et les massifs afin de rendre plus plaisant le paysage et mettre un peu de « soleil » dans le cœur des habitants surtout en cette année si particulière.



Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour rendre plus agréable le cadre de vie de nos concitoyens, ainsi qu'aux personnes qui font l'effort de fleurir les abords de leurs maisons.





Et voilà sur cette photo vous pouvez voir, et admirer la plantation d'un massif de Yuccas gracieusement offerts par un riverain.

Cette magnifique culture orne maintenant le chemin du port et apporte une fraîcheur de verdure en ce lieu.



Mais n'oublions pas que c'est aussi la commission fleurissement qui décore notre village au moment des fêtes de fin d'année afin d'embellir les rues.

Rappelons nous aussi que ce sont les enfants de l'école qui n'hésitent pas à mettre leurs petites mains en action afin de réaliser des petits sujets et autres figurines pour compléter les décorations.



LE MOT DU



Petit rappel : Le Sou des Ecoles de Varambon a fêté en 2020 ses 42 bougies (l'association a été créée en 1978). Elle a pour but de financer divers activités, sorties ou événements sportifs, culturels, pédagogiques, ludiques pour chaque enfant du village, scolarisé à l'école A l'Ain Clair. Elle permet également l'achat de fournitures pour l'école.

Cette association est très importante pour les enfants, il est nécessaire que chaque parent aide l'équipe qui s'investit pour mener à bien les différentes manifestations organisées au profit des enfants.

Il ne faut pas oublier, que sans le Sou des Ecoles, chaque sortie ou activité organisée par l'école deviendrait PAYANTE.

Lors de l'année scolaire 2019/2020, l'implication des bénévoles a permis encore une fois aux enfants de participer à quelques activités scolaires :



Pour financer ses activités et sorties, le Sou a organisé cette année :

une vente de photo de fin d'année réalisée par Mme Nathalie GASSER, une maman de l'école, photographe professionnelle, qui a su donner généreusement de son temps et a qui a fait preuve de beaucoup de patience lors des pauses !

une vente de diots a tout de même pu être organisée un samedi midi de janvier au clos des Brotteaux. Elle a remporté un vif succès !



Dès la rentrée 2019, les enfants ont réalisé une sortie accrobranche.

Ils ont ensuite participé à une rencontre musicale avec les écoles de Priay, Poncin et Varambon ;

Enfin, ils ont effectué une rencontre sportive USEP (ces rencontres ont été financées pour moitié par la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon).

Pour les illuminations du 8 décembre 2019, comme habituellement, un défilé aux champions a été organisé par le Sou, sur le Chemin du Port, jusqu'au Clos des Brotteaux, où les attendaient une crêpe bien chaude offerte cette année par le Sou des écoles, tandis que le Comité d'Animation tenait la buvette.

Pour Noël, le Sou a également offert des livres pour les deux classes.

Des bons d'achats CULTURA un peu plus conséquents ont été offerts aux élèves de CM2 en fin d'année, afin de palier à l'annulation du grand voyage scolaire qui était initialement prévu.



Malheureusement, à cause de à la crise sanitaire, la plupart des différentes manifestations prévues ont dû être annulées : le concours de pétanque, la vente de brioches, et surtout le grand vide-grenier.

Cette année scolaire s'est malgré tout déroulée dans la bonne humeur, malgré les contraintes sanitaires et le confinement, grâce à la mobilisation de certains parents et de l'équipe enseignante. Nous remercions vivement les Maitresses pour leur efficacité et leur réactivité !

Nous remercions également la Municipalité pour la mise à disposition de locaux, et surtout pour leur soutien.

Nous remercions enfin toutes les associations et bénévoles qui participent régulièrement pour du prêt de matériel ou des coups de main indispensables lors de nos diverses manifestations.

Nous leurs sommes très reconnaissants.

Pour finir, bien que nous ayons été un peu déçus du manque de parents présents lors de l'Assemblée Générale (la réunion la plus importante de l'année), nous repartons cette année avec un Bureau renouvelé pour moitié (dans l'ordre de gauche à droite sur la photo) :

Adeline LAMULLE : Présidente

Raphaël JOLIVET : Secrétaire

Sylvie PASTOR : Vice-Présidente

Elodie MELLET : Secrétaire adjointe

Sandra DUFRESNE : Trésorière.



Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouvelles recrues : Sandra et Raphaël, qui, nous en sommes sûr, vont assurer !

Nous espérons et souhaitons que l'ensemble des parents d'élèves s'impliquent lors des différentes manifestations à venir.

Nous comptons sur eux, car nous œuvrons pour l'ensemble des enfants de l'école. Les enfants ont besoins de nous, le Sou a besoin de tous !

Pour contacter le Sou des Ecoles :

Boîte aux lettres vers l'Ecole, 580 Chemin du Port, 01160
VARAMBON.

Adeline LAMULLE (Présidente) - Portable du Sou : 07.82.87.35.14

Email : sousdesecolesvarambon@gmail.com

LES AMIS DU CCAS

A l'aube de l'année 2021, il nous faut retracer les événements de l'année 2020. Que dire ???

2020 une année à oublier, une année si particulière où les activités prévues non pu se réaliser à cause d'un virus au doux nom de « la COVID 19 ». Pourtant tout avait bien commencé dès la fin 2019 avec



Atelier cuisine autour de la réalisation du foie gras mi-cuit en décembre 2019 : 12 participants



Le repas de Noël le 11 décembre 2019 : toujours avec une bonne ambiance, la présence de nouvelles personnes et un succulent repas.



La soirée huîtres et foie gras le 20 décembre 2019 avec un record de foie gras vendu : 19 kg entre le repas et les commandes et une 40^e douzaine d'huîtres. Un grand merci à tous ceux qui nous font confiance pour cette vente et la soirée qui a connu un vrai succès avec des personnes venues des communes voisines.

Une conférence mémoire le 22 janvier 2020, animée par la CARSAT, et les ateliers qui ont suivis du 29 janvier au 26 février 2020 : 19 personnes ont ainsi pu participer en 2 groupes.

C'est là que tout s'arrête brutalement avec l'annulation de :

L'atelier « **Confection de produits d'entretien maison** » que l'on pensait pouvoir reprévoir à l'automne.

L'atelier « **Mieux Vivre son stress** » par la Carsat, et dieu sait que cela aurait été utile

Les 15 **séances d'atelier numérique** qui avaient vu sa première séance le 9 mars pour 12 personnes

Le goûter de printemps

Le voyage au mois de septembre pour 35 personnes en « **Pays Cathare et Catalan** »

La vente du boudin

Les ateliers TERRARIUM pour 20 personnes inscrites sur 2 journées,

L'atelier « **Sérénité piétons** » à l'automne



Pendant cette période troublée, l'association a vu le renouvellement de son bureau suite aux élections municipales de mars et l'arrivée de nouveaux élus :



Présidente : Dominique GABASIO

Secrétaire : Maryse BERNARD

Trésorière : Mireille BESSON

Membres actifs issus du conseil : Elodie MELLET (rue de l'Eglise), Christine SORNAY (impasse Corbi), Yves MOLTON (allée du Pré vert)

Membres actifs issus de la population : Pierre OUDOT et Solange ROQUE (rue des Chasseurs), William ERRIGO (chemin du Port)

En mai la vente de fleurs et la distribution des commandes a pu avoir lieu et c'est aux nombres de 30 que les commandes ont afflué avec pas loin de 865 plants qui ont ainsi été distribués avec cette année une augmentation du nombre de plants de légumes.



Pendant le confinement :

Une livraison de pain, à domicile, a pu être mise en place avec la collaboration des boulangeries de Pont d'Ain (boulangerie Varey et La Panification) et ainsi pendant toute cette période, à raison de 3 tournées par semaine les lundi, mercredi et vendredi, 35 foyers ont pu être approvisionnés. Nous remercions Anne et Gaëlle, non issus du CCAS, qui ont accepté de nous aider pour ce service.

A également pu être organisé, la livraison de légumes de 2 façon différente :

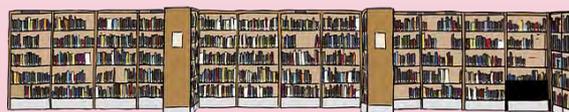
le samedi matin par un maraîcher de Feillens, bien connu des habitués du marché de Pont d'Ain avec une livraison soit sur le parking du village soit au Mossand

Le lundi par un primeur de St Denis en Bugey

La bibliothèque, par l'intermédiaire de Maryse BERNARD, a également fonctionné par la livraison de livres à domicile à la demande de personnes

Un concours de dessin sur le thème du Printemps avec en récompense une entrée aux Grottes du Cerdon. Tous les participants ont été primés.

La confection de masques tissus, par 2 couturières du Village : Sylvie BARTHE et Mireille BESSON



Après l'été, nous avons toutefois pu reprendre, en petit comité, les cours informatiques avec un nombre restreint de convives et dans le plus grand respect des gestes barrières. Ainsi 6 débutants ont pu suivre 5 séances sur 15 entre le 21 septembre et fin octobre. Nous espérons pouvoir reprendre très vite cet enseignement avec notre nouveau formateur.



Le 3 et 4 octobre, en partenariat avec Mr BARRARD (Verre et Verts) une exposition de terrariums a été organisée à la salle des fêtes de Varambon et a rencontré un vif succès permettant à ce nouveau varambonnais de partager sa passion. Merci à lui et longue vie à ses magnifiques terrariums. Une idée de cadeau !!!!



Mais tout cela ne doit pas nous empêcher de penser à l'avenir et proposer des animations pour fin 2020 et l'année 2021 en espérant que nous pourrions nous retrouver, chacun selon ses goûts, à nos activités :

Vente de foie gras avec commande et distribution le samedi 19 décembre

Vente de boudins en début d'année 2021 (date à définir)

Ateliers terrarium : date à définir

Ateliers « Sérénité Piétons » en 2 séances les 22 février et 1er mars 2021

Cours informatique : cours perfectionnement à partir de fin mars 2021

Vente de fleurs : mai 2021

Goûter : mercredi 30 juin 2021 au Clos des Brotteaux avec animation

Voyage : du 12 au 19 septembre 2021 : même destination que celle prévue en 2020

Vente de boudins : 23 octobre 2021

Repas de Noël : mercredi 15 décembre 2021

Vente d'huitres et de Foie gras : vendredi 17 décembre 2021

Bien sûr nous vous réservons peut-être des surprises dans le courant de l'année si tout va bien mais surtout prenez soin de vous pour que nous puissions nous retrouver dans les bons moments et partager de vrais moments de convivialité qui nous auront tant manqués.

Que 2021 vous apporte tout ce que vous souhaitez.





Le C.M.B.A. et la COVID en 2020

Samedi 22 février : il commençait à pointer son nez, mais il ne nous a pas empêché à faire notre concours de coinche annuel.

Beau succès, dommage que cette soirée devenu un RDV annuel n'attire pas plus de Varambonnais.



Puis arriva le confinement

2020 sera une année compliquée pour tous

Notre rassemblement annuel, qui était programmé le 19 juillet, a naturellement été annulé.

En remplacement nous avons décidé de faire une ballade uniquement entre membres du club :

la ronde du déconfinement

Une dizaine de voitures et une vingtaine de membres ont pris part à cette journée conviviale (dans le respect des règles sanitaires et des distanciations bien évidemment).

Peu de rassemblements cette année, quelques mensuels le dimanche matin (Treffort, Villereversure, Artemare). Mais beaucoup d'annulations ...

1 seule montée historique cette année : à Seyssel le 18 Octobre : 100 concurrents et malheureusement une seule Voiture du CMBA (abandon à la 7e montée sur problème mécanique)



Un écrivain au sein du CMBA : Bernard Dusert (notre trésorier) s'est mis depuis plusieurs années à raconter les péripéties de la restauration et des sorties avec sa Peugeot . il en est actuellement à son 3^e tome .

A lire ses aventures passionnantes

DUSERT Bernard
281 Chemin du Mas Falcon
Les Carronnières
01160 PRIAY
Tel : 06 10 53 22 97
Mail : bernard.dusert@wanadoo.fr
Blog : <http://www.ma-peugeot-304-cab.com/>



Le bureau du CMBA :
Président : Chaffanel Patrick
Vice président : Hogert Guy
Trésorier : Dusert Bernard
Vice Trésorier : Dell aquila Jean
Suite à démission cause professionnelle le CMBA ne compte plus de secrétaire et vice secrétaire .
postes à pourvoir à la prochaine assemblée (avis aux amateurs)
Nos coordonnées : **P.Chaffanel 06 63 61 32 29**
Mail : cmba01@free.fr



Et n'hésitez pas à visiter notre page facebook : **cmba01**
Que vous soyez possesseur ou pas de véhicule ancien ou de prestige , n'hésitez pas à nous rejoindre , pour de belles ballades et de bons moments entre passionnés

P.Chaffanel



Le mot du Comité d'Animation de Varambon



Un an c'est déjà écoulé..., mais suite aux conditions sanitaires, nous avons été, comme beaucoup d'autres associations, arrêtés dans notre élan de vouloir faire vivre festivement notre commune.

Nous avons pu quand même réaliser deux manifestations pendant cette année 2019 :

Le 8 décembre, avec les Illuminations, en partenariat avec le Sous des écoles.



Le 14 mars, avec la vente de saucissons cuits au sarment.

Suite à cette pandémie, et n'ayant plus la gestion locative du clos des Brotteaux depuis l'Assemblée Générale, nous n'avons pas pu faire bénéficier les habitants de nos locations traditionnelles (assiettes, tables, verres, machine à hot dog, etc...) et ainsi la possibilité de réinvestir pour ce domaine. C'est pourquoi, par la même occasion, j'en profite pour informer tous les habitants que nos locations de matériels sont à leurs dispositions.

N'hésitez pas à nous contacter par email « varambon.ca@gmail.com » pour tous renseignements !

Quelques dates à retenir : (selon conditions sanitaire)

13 Mars 2021 : saucissons briochés à emporter.

8 Mai 2021 : galettes au feu de bois (sur réservation)

26 juin 2021 : fête et marché artisanal.

Le Président

Mr Galoin.

Bulletin Municipal de Varambon décembre 2020



Etat Civil



Avis de Naissance

Dylan ZWITSERS le 22 janvier 2020

Malya LOCHET le 28 mai 2020

Alex, Anthony, Jordy ARHENY le 6 juin 202

Elena ABAD THOUMJRE le 18 juillet 2020

Soan DUMOULIN le 16 septembre 2020

Mya STOFFEL le 19 septembre 2020

Ellie HEON COLLET le 15 octobre 2020

Maëlys BRISSET LEGENDRE le 19 octobre 2020

Gabrielle, Katy, Ginette MONTAGNAT le 23 octobre 2020

Lola, Marthe, Mireille MANGÉ le 28 octobre 2020



Ils se sont unis.

Pierre Antoine MEUNIER et Caroline MIRANDE le 22 août 2020

Franck THOME et Marielle, Alice, Roberte MARECHAL le 12 septembre 2020



Ils nous ont quittés

André Louis DAMAIS le 7 février 2020

Marcel Elie CAPITAN le 2 mai 2020

Jeannine BRULIN le 30 novembre 2020



Ils nous soutiennent

Chambres d'hôtes et séminaires
Château de Varambon



478 rue du Château 01160 Varambon
Tél : 07 85 81 35 32
chateaudevarambon@orange.fr
http://www.chateaudevarambon.com/
fb : chateau de varambon

Michel
EMEYRIAT
01 160 VARAMBON




CARRELEUR
Neuf et Rénovation

06 71 75 95 21
michelemyriat@wanadoo.fr




PURE
Paysage.Urbanisme.Environnement

Jean-Claude Durual
Paysagiste Concepteur
Président Directeur Général

PURE Paysage.Urbanisme.Environnement
140 Chemin du Port 01160 Varambon
jeanclaudedurual@gmail.com
Tel: +33 (0)6 20 71 33 23

ARCHENY NERGOUX
CHARPENTE
NEUF ET RENOVATION

ARCHENY YOANN
06 16 89 25 18

NERGOUX FRANCOIS
06 09 94 31 47

01320 CHALAMONT

ARCHIGRAPH

Christophe BOUTEILLE
Port : 06.08.24.13.68

Tél : 04 74 34 71 21
Fax : 04 74 34 70 21
christophe.archigraph@wanadoo.fr

403 Rue des Rives de l'Ain
01160 VARAMBON

DEB élagage

53 Rue de l'église
01160 Varambon

Élagage, Abattage
Démontage délicat
Taille de haie et d'arbres fruitiers
Travaux sur cordes et d'accès difficiles

Debourgdorian@yahoo.fr

Tel : 0650910601



GALOIN

Charpente Zinguerie
Couverture Ossature Bois



Za en Point Bœuf 01500 Amberieu en bugy
Tel: 04.74.36.51.63

Mr Galoin : 06.10.78.14.75

Email: galoin@sfr.fr site: galoin-charpente.fr

SOFRAGRAIN
Alimentation du bétail

Bertrand SOVICHE

1335, Route des Tuileries - 01160 VARAMBON
Tél. +33 4 74 39 18 29 - Fax +33 4 74 39 15 94
Port. +33 6 17 76 24 37 - sofragrain@orange.fr



CRIEDLICH Nicolas

PLAQUISTE
POSE DE MENUISERIES

Le Pré Neuf - 01160 Varambon
Tél. 06 89 53 16 04 - 04 74 39 15 65
499968 964 00019




**Orchestre et Spectacles
CRESCENDO
Christophe VUILLOT
06 08 28 46 47**

christophevuillot@free.fr



**CONCEPT
METAL**
Métallerie
Chaudronnerie
Conception & réalisation

04 74 35 96 69
04 74 35 98 05

contact@concept-metal01.fr
www.concept-metal01.fr

613 rue des Artisans
Z.A de la Bassette
01800 MEXIMIEUX




*LES RIVES
DE L'Ain* 1772

BRASSERIE

<http://www.brasserie01.fr>
437 rue des rives de l'Ain

09 53 58 73 68



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Neuf Rénovation

Vincent Zwiters 06 45 15 84 48

Zwiters Rénovation
370 Chemin du Port
01160 Varambon
zwiters.renovation@gmail.com

s.a.r.l. **M.G.O.**
Maçonnerie Générale Ould



La Magdeleine - 95, impasse Corbi - 01160 VARAMBON
Tél. 04 74 39 10 32 - 06 79 54 19 69
Fax 04 74 39 22 75 - Mail : sarl-mgo@sfr.fr

*Verre
et Vert*

Terrarium & Mini Jardin de Verre
Tél. 06 12 37 53 66
verre.etvert@gmail.com
www.verreetvert.fr
01160 VARAMBON



Le Noël de Chien Perdu

Il faisait très froid, ce soir-là. Dans les maisons, les enfants étaient contents : cette nuit, le Père Noël allait leur apporter des jouets. C'est dommage, il n'y a pas de Père Noël pour s'occuper des animaux, et cette nuit, comme les autres nuits, Chien Perdu allait avoir très froid. Il marchait le long de la route, sans savoir où aller. Soudain, il aperçut une maison. Chien Perdu s'approcha et, sans faire de bruit, se glissa dans le garage. A peine était-il entré que quelqu'un vint fermer la porte, sans voir le chien caché derrière la voiture. Chien Perdu était content car il n'avait plus froid.

Il se coucha pour dormir, mais, au bout d'un moment, de délicieuses odeurs vinrent lui chatouiller les narines. Il ne put s'empêcher de venir renifler sous la porte qui conduisait à la cuisine : là, tout près de lui, derrière la porte, on parlait, on riait, on mangeait. Chien Perdu aurait bien voulu faire partie de la fête, mais il savait qu'on ne voudrait pas de lui. Tristement, il revint se coucher derrière la voiture et essaya d'oublier qu'il avait très faim.

Au bout d'un très long moment, Chien Perdu se rendit compte qu'il n'entendait plus de bruit. Il vint écouter près de la porte : non, vraiment, il n'y avait plus personne. Alors il se dressa sur ses pattes de derrière, appuya les pattes de devant sur la poignée de la porte, et entra dans la cuisine. Les habitants de la maison devaient être bien fatigués : ils étaient partis se coucher sans rien ranger. Sur la table, ils avaient laissé des assiettes avec des restes de dinde, des restes de bûche. Chien Perdu n'hésita pas : il posa les deux pattes sur la table et, à grands coups de langue, il nettoya les assiettes !

Mais, tout à coup, crac ! Il fait tomber

une assiette qui se casse en mille morceaux avec un bruit terrible. Pourvu qu'il n'ait réveillé personne ! Il écoute, il écoute... et il entend des pas. Son cœur se met à battre très fort : quelqu'un arrive, quelqu'un va le battre parce qu'il est entré sans permission et va le chasser dans la nuit froide. La lumière s'allume : un petit garçon regarde Chien Perdu et Chien Perdu regarde le petit garçon.

- J'ai entendu du bruit, dit le petit garçon, j'ai cru que c'était le Père Noël, et c'était toi !

Comment es-tu entré ? Tu es venu avec le Père Noël ?

Le petit garçon va dans le salon et Chien Perdu se dépêche de le suivre. Là, au pied du sapin, il y a plein de cadeaux.

- Je ne sais pas si tu es venu avec le Père Noël ou si tu es venu tout seul, lui dit le petit garçon en le caressant, mais je voudrais bien te garder. J'ai une idée, couche-toi là, au milieu des cadeaux, et sois sage !

Le lendemain, le petit garçon se réveilla de bonne heure et vint frapper à la porte de ses parents. Ils auraient bien voulu dormir encore, mais il les embêta tellement qu'ils se levèrent. Ils descendirent tous ensemble au salon et virent Chien Perdu couché sous le sapin, au milieu des cadeaux.

- D'où sort ce chien ? s'écria le papa.

- J'espère qu'il n'a pas de puces ! s'exclama la maman.

- Oh ! qu'il est beau ! s'écria le petit garçon. C'est un cadeau du Père Noël ! Les parents voulurent chasser Chien Perdu, mais il les regarda d'un air si doux, si gentil qu'ils n'osèrent pas. Et puis, c'était un cadeau du Père Noël, et il ne faut jamais contrarier le Père Noël. C'est ainsi qu'une nuit de Noël, Chien Perdu retrouva une famille.

2020 en images



En raison de la pandémie, nous ne sommes pas en mesure de publier un calendrier complet, ce dernier sera publié ultérieurement.

Joyeuses fêtes

CONTACTS UTILES

0810 333 001 EDF
0800 840 800 Drogue info service

04 74 22 58 00 Ligue nationale contre le cancer

04 74 23 25 65 Croix Rouge Française

04 78 29 88 88 SOS Amitié

04 74 39 10 55 Gendarmerie Nationale

04 72 11 69 11 Centre antipoison

115 Météo

119 Enfance maltraitée

116 000 Disparition d'un enfant

39 19 Violences conjugales

CONTACTS D'URGENCE

17 Police secours

15 Service médicale Urgente

18 Sapeurs pompiers

112 Numéro d'appel urgence européen

114 Numéro d'urgence pour les personnes Sourdes et malentendantes (fax et sms)

Mairie de Varambon
400 rue des Rives de l'Ain
01160 Varambon
Tel : 04 74 39 10 60

Courriel : mairie.varambon@wanadoo.fr

Internet : www.varambon.com